



HAL
open science

Langue, perception, énonciation : pour une nouvelle triangulation sémiotique

Franck Lebas

► **To cite this version:**

Franck Lebas. Langue, perception, énonciation : pour une nouvelle triangulation sémiotique. La Tribune internationale des langues vivantes , 2012, 52-53, pp.56-63. hal-00707164

HAL Id: hal-00707164

<https://hal.science/hal-00707164>

Submitted on 27 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Langue, perception, énonciation : pour une nouvelle triangulation sémiotique

Franck Lebas (LRL, Clermont-Ferrand)¹

Introduction

Depuis les premiers travaux de Pierre Cadiot et François Nemo pour promouvoir l'analyse lexicale en termes de « rapports à »², et depuis l'agrégation d'autres linguistes à cette nouvelle approche sémantique³, le cadre philosophique phénoménologique a opéré par deux fois. Une première fois au titre de catalyse, par l'introduction d'une axiomatique perceptiviste. Le « primat de la perception », une fois posé, a permis d'entrevoir une véritable économie sémantique validant la somme des analyses lexicales et surtout un nouveau rapport aux problématiques de la référence et de la polysémie. La phénoménologie n'a constitué un véritable cadre théorique que dans un second temps, permettant d'amorcer une description de l'économie expressive. La publication de *Motif, Profils, Thèmes*, par Pierre Cadiot et Yves-Marie Visetti (2001), est un moment-clé de cette articulation entre linguistique et phénoménologie.

En contribution à cette évolution, j'aimerais montrer d'une part que la perception doit à présent rejoindre le cadre théorique lui-même, devenir un « fond » plutôt qu'une dimension privilégiée (un « primat »), et d'autre part, selon un mouvement inverse, que certaines des grandes leçons de la linguistique du XX^{ème} siècle, pour le moment situées à la marge, doivent être considérées comme fondamentales. Je regroupe ces leçons, essentiellement dialogiques, interlocutives et énonciatives, sous le vocable *énonciation*, dans la perspective d'une nouvelle triade sémiotique : *langue, perception, énonciation*.

Nous verrons sur quelques exemples les enjeux de cette évolution théorique.

Le fond perceptif

Percevoir c'est, sur l'impulsion d'une amorce (par exemple, une sensation visuelle), impliquer (activement ou par anticipation) des dimensions d'intervention autour de cette amorce (par exemple, des déplacements du sujet) et y faire émerger une forme stabilisée (par exemple, une zone de l'espace). Un des coups de génie de la phénoménologie consiste à généraliser les dimensions d'intervention et, par voie de conséquence, les possibilités d'amorçage, selon une mécanique récursive. C'est sur la base d'un tel « emballement » que Maurice Merleau-Ponty explique la possibilité d'émergence d'un *style figural* : « Il y a style (et de là signification) dès qu'il y a des figures et des fonds, une norme et une déviation, un haut et un bas, c'est-à-dire dès que certaines éléments du monde prennent valeur de dimensions selon lesquelles désormais nous mesurons tout le reste, par rapport auxquelles nous indiquons tout le reste »⁴ (1969 : 85-86). En somme, une certaine pratique perceptive complexe étant acquise (le séquençement, la symétrie, le couplage vision/déplacement, etc., et la parole), elle se rend disponible pour constituer une quasi-modalité sensorielle supplémentaire, associée à

¹ Clermont Université, Université Blaise Pascal, Laboratoire de Recherche sur le Langage, BP 10448, F-63000 Clermont-Ferrand.

² Notamment : (Cadiot & Nemo, 1997 a et b).

³ Voir le numéro « La constitution extrinsèque du référent » de la revue *Langages* (n°150), dirigé en 2003 par Pierre Cadiot et moi-même, pour certaines contributions.

⁴ Les soulignements dans les citations sont ajoutés.

aucune véritable modalité corporelle en particulier mais faisant une certaine synthèse de plusieurs d'entre elles.

Placer la perception, ainsi définie, au cœur de l'analyse lexicale permet de dégager l'horizon de la référence et de la polysémie. Par exemple, l'analyse des adjectifs *grand* et *gros*, dont les significations sont intuitivement fondées sur les concepts géométriques respectifs de hauteur et de volume, reste dans une impasse tant que ces significations intuitives ne sont pas rétrogradées au seul statut d'amorce, c'est-à-dire à un stade pré-perceptif. On approche de beaucoup plus près la sémantique de ces termes en impliquant des dimensions d'« intervention » dites « qualitatives », qui vont bien au-delà d'un simple raffinement configurationnel ou d'une simple généralisation d'une des dimensions de l'amorce. Voici la critique que nous avons formulée dans (Lebas & Cadiot, 2003) :

« (...) l'adjectif *grand* (De Vogüé & Franckel, 2002) (...) est caractérisé par une forme schématique fondée sur une gradualité qualitative. X est *grand* si sa valeur (dont l'échelle qualitative est spécifiée localement) est au-delà d'une position moyenne, avec beaucoup de marge. Cette hypothèse (qu'il faut intégrer à un système de variations que permettent les différentes configurations des éléments convoqués) suffit à expliquer la plupart des emplois, mais devient selon nous inapte à exprimer la valorisation des entités qualifiées par *grand*, une sorte de « saillance, une prégnance, une capacité à en imposer, une visibilité immédiate, quelque chose qui frappe les sens et l'imagination » (ibid., p.38). Cette valorisation est essentielle à la signification de *grand* — elle l'oppose nettement à *gros* (dans *grand mangeur/gros mangeur* et de multiples autres exemples, comme le signalent les auteurs) — mais ne peut pas être exprimée en termes purement configurationnels, même si leur portée est qualitative. Bien plutôt, *grand* exprime directement cette valorisation, par l'expérience caractérisant le rapport aux choses qui « nous en imposent », qui sont selon une certaine dimension « hors de portée », qualitativement supérieures. Autrement dit, ce n'est pas une certaine mise en relation (d'un point de référence, d'une échelle graduelle et d'une évaluation de l'objet) qui générerait — d'une façon quasi-connotative ? — un rapport de supériorité qualitative (et donc de valorisation) de ce qui est grand, mais bien au contraire ce rapport, immédiatement accessible, qui permet parfois, et parfois seulement, de construire fictivement un système objectif d'explication. Ainsi, l'opposition avec *gros* se joue-t-elle directement sur des plans qualitatifs, entre ce qui est qualitativement supérieur (*grand*) et ce qui est grossier, approximatif, ce qui manque de subtilité (*gros*). Les objets eux-mêmes sont directement valués à travers ces rapports, contrairement à l'intuition que les paramètres tri-dimensionnels apparemment en jeu (la hauteur pour *grand*, le volume pour *gros*) en sont les principes organisateurs. »

Ainsi, manifestement, la sémiotisation n'intervient que lorsque le processus perceptif atteint un très haut degré de complexité, un « ordre » de récursivité perceptive suffisant pour justifier de la richesse des projections possibles.

Ces bases de réflexion ont suffi pour infléchir la méthodologie d'analyse lexicale vers des résultats jamais égalés dans l'histoire de la linguistique, avec un excellent « rendement » (dans les termes des « épreuves » classiques que sont la justification de la polysémie, les possibilités de référence, la combinatoire syntagmatique, etc., mais aussi sur le plan d'une meilleure compréhension du rapport littéral/figuré). Mais ce modèle, tel que présenté sur cet exemple, reste encore prisonnier d'une conception du sens comme *étape*, à la fois étape d'arrivée et étape de départ, dans une économie de l'énoncé de facture fondamentalement sémantique. Le programme de Pierre Cadiot est Yves-Marie Visetti (2001) peut être considéré comme décisif pour, au minimum, avoir dépassé ce point de blocage et commencé à prendre toute la mesure de cette leçon de Maurice Merleau-Ponty: « Pour la parole (...) comprise, l'idée même d'une *expression accomplie* est chimérique : ce que nous appelons ainsi, c'est la

communication réussie. Mais elle ne l'est jamais que si celui qui écoute, au lieu de suivre maillon par maillon la chaîne verbale, reprend à son compte et dépasse en l'accomplissant la gesticulation linguistique de l'autre » (1969 : 41). Le dépassement prend la forme d'une stratification de l'expression, selon des couches (*motifs, profils, thèmes*) qui tout à la fois sont en interdéfinition mais dont la temporalité, la structuration et les ramifications leurs sont propres. Voici à titre d'exemple l'analyse du lexème masculin *livre* (Cadiot & Visetti, 2001 : 159-160) :

« *Livre* ouvre sur une pluralité non dissociée de modes d'appréhension, qui se déploient en stratifications d'un ouvert thématique dont l'unité ne se perd pas pour autant, puisque le *livre* en reste le support, et n'est d'ailleurs que cela. Le problème est alors celui de la dissociation/conjugaison de ces modes, notamment dans un esprit de comparaison avec d'autres mots de fonctionnement semblable (*roman, théorème*). *Livre* est un exemple exceptionnel d'un domaine thématique très exhaustivement profilé (avec de nombreux prédicats appropriés enregistrés...), à la fois très diversifié et sans solution de continuité, en parfaite harmonie avec une organisation sociale entièrement connectée à partir de lui (pas de rupture dans cette vaste région thématique). Dans la mesure où l'unité du mot semble entièrement déployée au niveau de ce domaine thématique, il n'y a plus guère de raison pour invoquer un motif qui viendrait la réguler en amont. Néanmoins, nous pouvons toujours l'invoquer, non seulement pour pouvoir ressaisir tous ces aspects dans un autre état de phase sémantique, mais en même temps pour leur conserver une autre forme d'ouverture et d'intensification possibles. On peut y intégrer, en vrac : enregistrement/déchiffrement (*le grand livre de la Nature*), transmission d'un contenu (*les religions du Livre*), inscription (être *inscrit dans le Livre*), support reproductible (*exemplaire*), ouverture immédiate et parcours libre (*traduire à livre ouvert*), totalisation et clôture (emblématisée par la reliure, qui permet aussi de *refermer le livre* en fin de parcours). En résumé, on admettra que dans le cas de *livre* la plupart des emplois sont tout aussi bien compris directement en termes de profilage (toute la diversité est stockée), modulant un domaine thématique qui semble déployer le motif sans reste, dans tous ses aspects pratiques, sociaux, expérimentiels, idéels. Il reste toutefois des emplois plus singuliers, qui appellent un autre type de compréhension : *le Livre de la vie, le grand livre du monde* (Descartes), *le Livre des morts, être inscrit dans le Livre, le Livre des livres*. La notion de motif peut alors faire le joint. »

Ainsi, non seulement la stratification de l'expression permet-elle d'imaginer un flux d'expression sans aucun moment de stabilité totale ni synchrone, mais encore il devient possible de comprendre que la motivation même de la parole peut être portée par un processus de perception impliquant l'une ou l'autre des strates, que les amorces perceptives et leurs développements peuvent même être répartis, se répondre, et donner lieu à des stabilisations de phénomènes très hétérogènes.

Comment ce modèle affronte-t-il le défi sémiotique, c'est-à-dire la description de l'économie fondamentalement collective de l'expression linguistique ? Comment penser la sédimentation d'un mode partagé de perception dès lors que seule une frange infime – la parole – semble objectivement commune ? Une réponse d'ordre dialectique est proposée par Victor Rosenthal est Yves-Marie Visetti (2010). Elle consiste à *déclarer* l'articulation de l'expression et de la sémiogénèse, pour en faire émerger un état stable dans la collectivité et dans l'histoire : « (...) les phénomènes sociaux humains (...) se constituent à travers des jeux socio-sémiotiques, impliquant institutions et distribution de rôles, dans lesquels la part cognitive individuelle se comprend d'abord comme perception sémiotique, attention conjointe, participation à une intersubjectivité comportant un vaste répertoire d'interactions ritualisées » (*ibid.* : 17).

Du point de vue de la phénoménologie, il s'agit d'un rebond qui tire parti des réflexions passées sur la nécessité d'*incarner* toute expression et toute interprétation, pour dépasser ce stade et *incorporer* (au sens d'un *corps* social) la perception dans la vie communicative. En quelque sorte, la présence acquise d'une économie fondée sur la dialectique expression/sémiose/langue explique sa propre reproduction, la vie expressive étant comprise comme sémiotique, et la vie sémiotique se laissant traverser par l'expression : « Le thème sémiogénétique écarte les interprétations idéalistes et intentionnalistes de la phénoménologie, et l'idée d'une intentionnalité qui serait constituante de son objet, sans avoir à se découvrir dans l'expression, à chercher et adresser ses mots. Soit en effet que l'on majore la dimension de l'institution, vue comme une passivation des sujets ; soit que l'on souligne le rôle ontogonique de l'expression, qui fait exister ce qu'elle profère – non à la façon d'un acte achevé, mais d'abord dans l'attente de la réponse de l'autre. La perspective sémiogénétique engage la transition à la parole suivante, et fait de toute chose, ou de tout autre, un destinataire et un propos, c'est-à-dire le lieu d'un écart, à déterminer, à ce qui vient d'être dit, ou pourrait l'être. En même temps le thème expressiviste engage une variété fluctuante de niveaux de formes-sens et vient assouplir les rigidités du thème sémiotique, si celui-ci était conçu de façon strictement systémique et normative » (*ibid.* : 18).

Cependant, déclarer n'est pas garantir. Certes, le seul principe de percevoir toute chose dans une perspective sémiogénétique semble suffisant pour un système communicatif auto-reproductif. Mais si l'on interprète cette réponse comme *purement* dialectique, alors non seulement on voit mal comment ce système peut se construire, tant au niveau de l'espèce que pour l'enfant, mais encore, il ne fonde cette « transition à la parole suivante », cette « attente de la réponse de l'autre » sur aucun garant intersubjectif. En quelque sorte, l'objectif visé – « respecter le caractère public et incarné de l'expression » (*ibid.* : 19) – est trop vite et trop directement atteint. Le dispositif est bien plus solide si la sémiogénèse s'opère à la marge d'un mécanisme intersubjectif, en partie par effet de bord, c'est-à-dire si la nature publique de l'expression est le fruit d'une propagation et non pas une plongée directe dans la totalité collective *en tant que telle*, par rapport à laquelle le destinataire est conçu comme un simple représentant. Cette mécanique intersubjective, propre à consolider la dialectique expression/sémiogénèse dans un modèle par propagation, a déjà quelques assises dans la littérature linguistique. Il est ainsi possible de détailler ce que Victor Rosenthal et Yves-Marie Visetti évoquent à travers les formules telles que « distribution de rôles » ou « attention conjointe » (cf. ante).

Le fond énonciatif : interlocution, dialogisme, pragmatique

Faisons un retour en arrière, à la fois dans l'argumentation (revenons à la propriété qu'a le langage de ne pas finaliser l'interprétation), et dans l'histoire de la linguistique, avec Mikhaïl Bakhtine (1977 : 138) : « le processus de la parole, compris au sens large comme processus d'activité langagière tant extérieure qu'intérieure, est ininterrompu, il n'a ni début ni fin. L'énonciation actualisée est comme une île émergeant d'un océan sans limites, le discours intérieur. Les dimensions et les formes de cette île sont déterminées par *la situation* de l'énonciation et par *son auditoire* ». Lui aussi, à l'instar de Maurice Merleau-Ponty, a observé la chimère de l'« expression accomplie », mais en fondant cette propriété sur le couple *discours intérieur / auditoire*. Lui aussi, à sa manière, conçoit la parole comme une dimension de perception, ce qui implique de concevoir l'énoncé comme une perturbation d'un « champ perceptif énonciatif » (Lebas, à *paraître*), garanti non pas seulement par une nécessité de sémiotisation mais par des phénomènes énonciatifs détaillés et repérés, essentiellement centré sur la notion d'allocutaire (l'« auditoire » de Mikhaïl Bakhtine, en

réalité un rôle engageant des droits, des devoirs et surtout des responsabilités par rapport à l'activité interlocutive).

Ceci se comprend simplement si l'on fait une analogie entre le champ visuel et le champ perceptif énonciatif, c'est-à-dire entre l'environnement visible et l'environnement « énonçable ». On établit alors corollairement un parallèle entre le rôle joué par l'*éclairage* de la scène visible et le rôle de l'allocutaire dans l'environnement énonciatif. Et de même que l'éclairage est une condition *sine qua non* de la visibilité de l'environnement, de même l'allocutaire est une condition pour la possibilité de percevoir des lieux d'énonciation dans l'environnement. Francis Jacques insiste sur cette condition et la développe pour atteindre la notion de *relation interlocutive* : « (...) même dans le cas d'un monologue, (...) un énoncé pourvu de sens ne saurait être produit avant qu'une relation interlocutive ne soit nouée » (1985 : 107). Ainsi, cette condition n'est pas d'ordre pragmatique, ce qui serait trivial, elle est un fondement pour le sens lui-même. Les éléments cruciaux du dispositif énonciatif, au premier rang desquels l'allocutaire⁵, conditionnent la perception d'enjeux énonciatifs et fondent la notion de sens linguistique.

De cette nécessité constitutive, il découle que le sens n'est possible que si les instances de locuteur et d'allocutaire sont couplées autour d'une construction conçue comme commune. Seule cette construction commune peut être nommée *discours*. Il faut donner droit à cette radicalité du terme « dialogue » sur lequel insiste Francis Jacques, selon qui le sens est nécessairement situé « entre » les interlocuteurs : « Chacun entre avec l'autre dans une activité de parole *conjointe*. L'un et l'autre conjuguent leurs efforts pour produire à deux *un seul discours* » (*ibid.* : 94). Par suite, le discours est fondamentalement insaisissable : il est causalement responsable du sens et de tous ses effets observables sur le comportement des interlocuteurs, mais n'est pas lui-même observable dans l'amoncellement de sa causalité, puisqu'il constitue une idéalité jamais atteinte, un *couplage* des contributions de chacun, lesquelles ne font que prétendre être la transposition l'une de l'autre.

Par ailleurs, de même que dans le domaine visuel l'éclairage donne à voir certaines parties davantage que d'autres et détermine la distribution des couleurs, des ombres, des contrastes, etc., de même dans le domaine énonciatif, la référence que constitue un autrui présent actuellement ou virtuellement, de par sa « personnalité », son degré de généralité, de représentativité d'une certaine catégorie sociale, constitue une inflexion qualitative de l'énonciation possible à partir de l'environnement. Mikhaïl Bakhtine y insiste, il ne peut y avoir d'énonciation qu'à travers un autrui *particulier* : « (...) l'énonciation est le produit de l'interaction de deux individus socialement organisés et, même s'il n'y a pas un interlocuteur réel, on peut substituer à celui-ci le représentant moyen du groupe social auquel appartient le locuteur. *Le mot s'adresse à un interlocuteur* ; il est fonction de la personne de cet interlocuteur : il variera selon qu'il s'agit d'un homme du même groupe social ou pas, selon qu'il est inférieur ou supérieur dans la hiérarchie sociale, selon qu'il est lié ou non au locuteur par des liens sociaux plus ou moins étroits (père, frère, mari, etc.) Il ne peut y avoir d'interlocuteur abstrait ; nous n'aurions pas de langage commun avec un tel interlocuteur, ni au sens propre, ni au sens figuré. (...) Le monde intérieur et la réflexion de chaque individu sont dotés d'un *auditoire social* propre bien établi, dans l'atmosphère duquel se construisent ses déductions intérieures, ses motivations, ses appréciations, etc. » (1977 : 123).

⁵ L'allocutaire est la principale amorce de cette relation. Merleau-Ponty en a eu l'intuition : « Le « je » qui parle est installé dans son corps et dans son langage non pas comme dans une prison, mais au contraire comme dans un appareil qui le transporte magiquement dans la perspective d'autrui » (1969 : 30). La conversion de cet « autrui » en instance énonciative d'allocutaire donne à voir que cette instance seule ne peut suffire et doit être étoffée en « relation interlocutive ».

Enfin, l'éclairage lumineux n'est ni additif ni soustractif mais « distributif », tant dans sa puissance que dans sa coloration. C'est à nouveau la leçon de Maurice Merleau-Ponty, dans son étude des phénomènes visuels : « Il ne faut pas dire que, l'éclairage jaune de l'électricité étant perçu comme jaune, nous en tenons compte dans l'appréciation des apparences et retrouvons ainsi idéalement la couleur propre des objets. (...) Il faut dire que la lumière jaune, en assumant la fonction d'éclairage, tend à se situer en deçà de toute couleur, tend vers le zéro de couleur, et que corrélativement les objets se distribuent les couleurs du spectre selon le degré et le mode de leur résistance à cette nouvelle atmosphère. (...) Ce n'est donc pas parce que je perçois des couleurs constantes sous la variété des éclairages que je crois à des choses, et la chose ne sera pas une somme de caractères constants, c'est au contraire dans la mesure où ma perception est de soi ouverte sur un monde et sur des choses que je retrouve des couleurs constantes » (1945 : 359-362). On peut parler de la même façon du rôle d'allocutaire dans sa relation à notre perception énonciative : c'est toute la distribution des énonciations possibles qui est réenvisagée par la présence d'un allocutaire, selon la qualité qu'il a de requalifier les supports d'énonciation et du moment où il en assume la fonction.

Du côté pragmatique et non plus énonciatif, les théories respectives d'Erwing Goffman et de Paul Grice décrivent une régulation dialogique de tensions d'ordre psychologique (Goffman) ou social (Grice).

Pour ce qui est du volet psychologique, la notion de *face* décrit moins un état psychologique (être agressé dans sa face négative, être flatté dans sa face positive, etc.) qu'un système de tensions internes et externes, qui cherche un équilibre sans jamais le trouver tout à fait. Chaque acte de parole étant déstabilisant pour les faces du locuteur comme celles de l'interlocuteur, et cette déstabilisation donnant lieu à la fois à des conséquences en cascades mais aussi à une anticipation de ces conséquences, il n'existe ni acte véritablement isolé, ni totale réussite de quelque visée argumentative que puisse avoir un locuteur dans une situation donnée. Le jeu des situations analysées et des projets énonciatifs (complimenter, tromper, s'engager, convaincre, etc.) est si complexe que, même en faisant l'hypothèse d'une anticipation correcte du comportement de l'interlocuteur, la stratégie du locuteur est, au mieux, une attitude restant ouverte, sans clôture possible, qui devra toujours se contenter d'un succès inachevé, renégociable au moins en partie. Cet inachèvement constitutif de l'engagement dans la parole contribue à la caractéristique générale déjà mentionnée plus haut, l'impossibilité d'accomplissement.

De plus, le comportement de l'interlocuteur étant, en réalité, non conforme aux anticipations, c'est toute la situation qui se trouve constamment modifiée, et non pas seulement un des paramètres d'une hypothétique stratégie initiale. Il serait illusoire de penser que l'argumentation incorpore les bifurcations qu'il est nécessaire d'envisager pour tenir compte des réactions possibles de l'interlocuteur. Plutôt, une certaine visée se trouve réinterprétée à l'aune des indices que renvoient l'interlocuteur, et l'acte déjà engagé se trouve complètement réévalué. Ainsi par exemple, le procédé que constitue le sous-entendu, s'il correspond bien à la *mise en place* d'une voie possible de démenti, ne consiste pas à prévoir la *mise en œuvre* de ce démenti, laquelle nécessite de mobiliser une cascade d'anticipations extrêmement sensibles à l'attitude effective de contestation de l'interlocuteur.

Pour ce qui est du volet social, les *maximes conversationnelles* ont présenté l'innovation historiquement intéressante de décrire le langage comme un jeu de règles *constitutives* d'une part, et *sociales* d'autre part. Ce point de vue sur le langage donne priorité au positionnement social du sujet au sein du jeu et, parce qu'il implique l'impossibilité du hors-jeu, rend caduque toute idée de véritable début ou de véritable fin d'une action de jeu. De plus, la méta-règle de Grice étant de se conformer aux attentes des interlocuteurs, on voit que le véritable enjeu est

de comprendre le plus finement possible ses attentes, qu'elles soient incarnées ou diffuses, ce qui nécessite une activité perceptive de fond.

Le fond normatif

Au final, et même s'il reste à explorer tous les raffinements de l'ancrage sémiogénétique⁶, dont nous n'avons vu que les contours, il est bel et bien possible d'imaginer que les stabilisations normatives ne se font pas au nom d'un caractère *public* de l'expression, mais du fait de la perception d'enjeux strictement interlocutifs. Le champ perceptif énonciatif, dont le foyer est probablement l'allocutaire (réel ou fictif), est conçu par les interlocuteurs comme un *milieu ambiant commun*, même à tort⁷, ouvrant la possibilité d'un discours commun, même imparfaitement cohérent. Et la circulation sociale, les normes et archétypes, sont garanties non pas par un « champ perceptif social » mais par la constitution d'un « champ perceptif énonciatif » fait de rôles, de responsabilités, de tensions affectives, et dont il est crucial de voir que le centre est déporté. La sémiotisation opère sur une base perceptive, mais sur la perception ni d'un individu, ni d'un corps social, mais d'une subjectivité à la fois active et générique, par rapport auquel le sujet parlant est *concerné*. Une généralité *de re* et non *de dicto*, car tout processus de perception implique des dispositions d'intervention, qui en l'occurrence *passent par* l'allocutaire. Il n'y aurait pas de sémiotisation sans cette « dépendance constructive » à l'allocutaire, sans cette nécessité, pour envisager toute expression du sujet, de la considérer comme un levier sur la situation interlocutive, sur le discours commun. D'où il découle que c'est le statut d'allocutaire, dans sa facture pratique, qui est au cœur de ce champ perceptif, socle de la sémiotisation.

Les preuves linguistiques du caractère fondamental de l'allocutaire et, plus généralement, de toute l'énonciation⁸, ne manquent pas, tant on découvre de traces de l'interlocution dans l'analyse des unités linguistiques : les pronoms personnels (Lebas, 2002) et les marqueurs déictiques en général, par définition, mais aussi les marques de temps et de modes verbaux (Lebas-Fraczak, 2010 ; à *paraître* a et b), les déterminants (Fraczak & Lebas, 2009). On pourra très probablement ajouter à la liste toutes les autres catégories lexicales, ne serait-ce qu'en remarquant que les adjectifs et les noms, au titre de leur contribution référentielle, ne se réduisent pas à des outils pour qualifier et fournir une base à la prédication, mais sont également des outils pour *faire valoir*⁹, et bien entendu faire valoir, ou arguer, *pour* l'allocutaire. En quelque sorte, si *prédiquer* c'est *argumenter*, alors *référer*, c'est déjà *arguer*¹⁰. Il est nécessaire de passer par l'allocutaire même pour la référence (dénommer, orienter, présupposer, etc.), mais ne perdons pas de vue que cette nécessité n'est pas un obstacle mais une vie perçue, qu'il nous est impossible d'observer de l'extérieur.

⁶ En particulier, je rappelle dans (Lebas, 2008) l'argumentation de Maurice Merleau-Ponty (2001) décrivant l'amorçage de la compréhension d'autrui grâce au concept de « schéma postural ».

⁷ Nécessairement à tort, en réalité, ne serait-ce que parce que le foyer est décalé pour chacun.

⁸ Il peut paraître étonnant que je ne me réfère pas à la « théorie de l'énonciation » d'Antoine Culioli. Voir (Lebas & Cadiot, 2003) pour des arguments, concernant l'opacité/transparence théorique.

⁹ Voir (Lebas & Longhi, 2010) pour des pistes.

¹⁰ Cette conception est compatible avec des hypothèses très convaincantes sur l'émergence du langage dans l'espèce humaine. Bernard Victorri (2002) avance que la *fonction narrative* peut être conçue comme un garde-fou du développement de l'intelligence humaine. Il explique ainsi non seulement comment mais pourquoi un proto-langage s'est développé en langage. Si l'on considère que la référence, nominale notamment, comporte des dimensions énonciatives qui la rend assimilable à l'action d'« arguer d'une chose », on peut imaginer techniquement le support d'une solution de continuité, du proto-langage vers le langage.

A titre d'exemple, il est possible de proposer un contrepoint de l'analyse de *livre* à l'aune de cette description du fond normatif. Dans (Lebas, 2008), je propose de fonder les valeurs caractéristiques du mot *livre* sur le « regard triangulaire » que l'adulte organise avec l'enfant autour de l'objet qu'il appelle ainsi. La pratique physique du feuilletage devient définitoire, mais aussi et surtout ce curieux principe de « s'adresser ensemble à un objet », avec concentration et respect. A noter aussi que le rapport respectueux ouvre sur une ambivalence d'attitudes, et alimente tout aussi bien l'attraction et l'aversion, jusqu'à qualifier les domaines auxquels le thème du livre est lié : intellectualité, institutions, media, etc. Voici donc un bon exemple de relation intersubjective qui trouve des développements sociaux et finit par stabiliser en langue la forme qui est commune à tous les niveaux où la société pratique le livre : qu'il s'agisse du rapport à l'objet, du rapport au texte, à la littérature, aux institutions littéraires, on retrouve attachée au mot *livre*¹¹ la même perception d'une sorte de « relation narrative respectueuse accompagnée par un allocutaire ». Dénommer un objet par le nom *livre*, qu'il s'agisse d'un objet concret ou d'un objet discursif, consiste à arguer de cette relation¹².

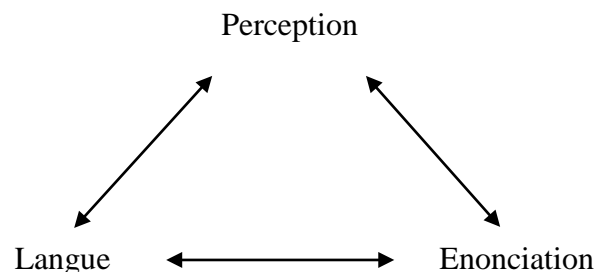
Nous pouvons faire un retour analogue sur les adjectifs *grand* et *gros*, et remarquer que le « nous » qui transparait dans les formulations (« nous » en impose / « nous » semble approximatif, etc.) n'est assimilable à un « on » que dans la mesure où l'allocutaire, éminemment présent dans ce « nous », est lui-même générique du point de vue du sens lexical, c'est-à-dire du point de vue de la norme. L'allocutaire effectif, moins générique mais toujours envisagé selon son statut, sera impliqué dans la stratégie discursive et notamment dans le choix de l'adjectif, en tant que partie prenante de la relation interlocutive.

¹¹ Les termes prétendent hyponymes (*roman, dictionnaire, manuel, recueil*, etc.) fonctionnent très différemment.

¹² Il reste de nombreux raffinements à étudier dans le thème du livre. En effet, non seulement l'allocutaire qui participe de la définition de *livre* peut être dissocié de l'allocutaire de l'énoncé, mais encore la problématique de l'exemplaire (objet multiple) et de l'œuvre (objet unique) introduit la personne de l'auteur, dont le sujet parlant est théoriquement l'allocutaire.

Conclusion

Les trois « fonds » présentés ci-dessus – perceptif, énonciatif, normatif – se veulent aptes à établir une fondation phénoménologique du langage, qui tienne compte de certains grands acquis de l’histoire de la linguistique. Le schéma suivant est destiné à rappeler que le modèle phénoménologique fait de la perception un processus transactionnel, fondamental à ce titre, et que s’il faut un triangle fondamental à la linguistique, il faut alors que *perception* soit le terme pivot. Le terme *énonciation* regroupe ici un dispositif hétéroclite centré sur l’allocutaire, impliquant des éléments énonciatifs au sens classique du terme, dialogiques et pragmatique, et constituant ensemble un « champ perceptif énonciatif ». La *langue* se constitue du fait de la circulation des interlocuteurs dans le champ énonciatif, et du fait que ce champ est centré sur l’allocutaire, médiateur obligé de toute perception dans ce champ. Ce champ énonciatif fait aussi circuler les *éléments* de la langue, de sorte que les normes sont des objets sociaux à la fois souples et rigides. Malgré le travail qui reste à accomplir, nous pouvons raisonnablement en conclure que de ces trois « postes » il est possible de trianguler le langage, pour qui cherche à en cerner les fondements phénoménologiques.



Bibliographie

- CADIOT, Pierre & NEMO, François (1997a), « Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale », *Journal of French Language Studies*, n° 7, p.127-146.
- CADIOT, Pierre & NEMO, François (1997b), « Pour une sémiogénèse du nom », *Langue Française*, n° 113, p.24-34.
- CADIOT, Pierre & VISETTI, Yves-Marie (2001), *Pour une théorie des formes sémantiques – motifs, profils, thèmes*, Paris, PUF.
- CADIOT, Pierre & VISETTI, Yves-Marie (2006), *Motifs et proverbes. Essai de sémantique proverbiale*, Paris, PUF.
- BAKHTINE, Mikhaïl (VOLOCHINOV, V. N.) (1977), *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Editions de Minuit.
- FRACZAK, Lidia & LEBAS, Franck (2009), « Analyse énonciative et pragmatique de l'article dit partitif », *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, n° 19/20.
- JACQUES, Francis (1985), *L'espace logique de l'interlocution, Dialogiques II*, PUF, Paris.
- LEBAS-FRACZAK, Lidia (2010), « La forme être en train de comme éclairage de la fonction de l'imparfait », *Cahiers Chronos*, n° 21, p. 161-179.
- LEBAS-FRACZAK, Lidia (à paraître a), « Pour une conception "réellement communicative" des formes grammaticales », colloque *Énonciation et texte au cœur de la grammaire*, Toulouse, 11-13 mars 2009.
- LEBAS-FRACZAK, Lidia (à paraître b), « La '(dé-)focalisation' comme critère interlocutif d'analyse des morphèmes grammaticaux : le cas de l'imparfait en opposition au passé

- composé et au présent », Colloque *L'interlocution comme paramètre : nouvelles données / nouveaux modèles*, Amiens, 6-7 janvier 2011.
- LEBAS, Franck (2002), « Les 'référents évolutifs' à la croisée du conceptuel et du linguistique », p. 201-215, dans LAGORGETTE, Dominique, LARRIVEE, Pierre (eds), *Représentation du sens linguistique*, actes du colloque de Bucarest, 25-27 mai 2001, Muenchen, Lincom Europa.
- LEBAS, Franck (2008), « 'Hyperonyme', 'facette', 'trait catégoriel' : des coquilles dans le Livre de la sémantique », *Langages* n° 172, p. 88-108.
- LEBAS, Franck (à paraître), « Le champ perceptif énonciatif et la perception d'autrui », Actes du colloque international « Le thème perceptif en linguistique » organisé par LASSEGUE, Jean, ROSENTHAL, Victor et VISETTI, Yves-Marie à Paris, MSH, 11-13 mars 2010.
- LEBAS, Franck & CADIOT, Pierre (2003), « Monter et la constitution extrinsèque du référent », *Langages* n° 150, p. 9-30.
- LEBAS, Franck & LONGHI, Julien (2010), « La catégorisation comme rapport à la prédiction et les dimensions linguistiques de l'identité : étude de *droit(e)* et *libéral* », dans *Construction d'identité et processus d'identification*, Bern, Editions Peter Lang, p. 495-515.
- MERLEAU-PONTY, Maurice (1969), *La prose du monde*, Paris, Gallimard.
- MERLEAU-PONTY, Maurice (1945), *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard.
- MERLEAU-PONTY, Maurice (2001), *Psychologie et pédagogie de l'enfant, Cours de Sorbonne, 1949-1952*, Verdier, Lagrasse.
- ROSENTHAL, Victor & VISETTI, Yves-Marie (2010) « Expression et sémiologie, pour une phénoménologie sémiotique », *Rue Descartes*, n° 70, p. 26-63.
- VICTORRI, Bernard (2002), « Homo narrans : le rôle de la narration dans l'émergence du langage », *Langages*, n° 146, p. 112-125.